

Dossier de candidature Section Sportive Handball

Collège Elisabeth Badinter
- Quint-Fonsegrives -



Année Scolaire 2019-2020

Retour impératif des dossiers : 8 Mai 2019

Tests de recrutement : **22 mai pour les futurs 4^{ème} et 3^{ème}**
15 mai pour les futurs 6^{ème} et 5^{ème}



Section Sportive Quint-Fonsegrives Handball

Affaire suivie par Mr JACOMIS Frédéric, Professeur E.P.S.

OBJET : Votre candidature en Section Sportive Handball.

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un dossier de candidature à la section sportive handball du Collège Elisabeth Badinter à Quint-Fonsegrives.

J'attire votre attention sur la fiche de renseignements qui précise la double procédure :

- 1) dossier de candidature pour la section sportive
- 2) procédure d'affectation au Collège Elisabeth Badinter

Vous voudrez bien nous retourner les pièces suivantes dûment complétées :

- la déclaration de candidature (document n°1)
- la fiche d'appréciations scolaires (document n°2)
- l'engagement d'adhésion à la charte « les études et le sport » (document n°3)
- la fiche médicale (document n°4) en cas d'admission seulement
- le certificat médical de non contre-indication (document n°5)
- la photocopie des 3 bulletins trimestriels 2016-2017,
- la photocopie des 2 premiers bulletins trimestriels 2017-2018.

*La fiche joueur doit rester vierge et sera remplie le jour des détections.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Vignau, Principale du collège.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mr JACOMIS Frédéric.

@ : fredjacomis@orange.fr



Section Sportive Quint-Fonsegrives Handball

Candidature et Admission

Peuvent faire acte de candidature tous les élèves qui, par leur choix sont susceptibles d'être admis au Collège Elisabeth Badinter

1) Dossier de candidature à remplir et à envoyer par la famille : Votre dossier de candidature doit nous parvenir complet pour le **08 mai 2018**. Le test de détection aura lieu le **22 Mai pour les futurs 4^{ème} et 3^{ème} et le 15 Mai pour les futurs 6^{ème} et 5^{ème}** au Gymnase du Collège Elisabeth Badinter. Les dossiers seront examinés par une commission de l'établissement ;

Attention : une réponse positive pour la section ne veut pas dire que vous êtes admis, car vous devez ensuite être affecté au Collège Elisabeth Badinter

2) Procédure d'orientation et d'affectation, encadrée par l'école d'origine

- Si vous appartenez au secteur de recrutement du Collège Elisabeth Badinter

Vous suivez la procédure normale

- Si vous n'appartenez pas au secteur du Collège Elisabeth Badinter (Sud Est Toulousain privilégié) : vous devez impérativement faire **une demande de dérogation** auprès du **DASEN de votre département** en demandant l'affectation au Collège Elisabeth Badinter, avec comme motif de dérogation l'admission en section sportive.



Section Sportive Quint-Fonsegrives Handball

Scolarité

La section sportive est accessible aux élèves du Collège Elisabeth Badinter. Les élèves recrutés à la section sportive handball bénéficient d'horaires aménagés. Ils terminent les cours à 15h les jours de séance en section sportive. Les cours ont lieu du lundi de 8H15 au vendredi 17h00, le mercredi après-midi étant réservé à l'U.N.S.S (**participation obligatoire**).

Entraînement et UNSS

LES ENTRAÎNEMENTS SONT OBLIGATOIRES

- ✓ Mardi (Benjamines) : 2 heures chaque semaine (horaires à déterminer dans l'emploi du temps)
- ✓ Jeudi (Minimes) : 2 heures, une semaine sur deux (horaires à déterminer dans l'emploi du temps)

UNSS Féminin : Mercredi : **la participation à l'U.N.S.S est obligatoire lorsqu'il y a compétition.**

Equipement et Tenue

Un équipement sportif (short, maillot, sac, survêtement) est obligatoire. Les familles des élèves devront régler une **participation de 50 euros** à l'ordre de l'association sportive.

Etudes

Une organisation stricte et rigoureuse est nécessaire pour allier réussite scolaire et progression sportive. Des bilans scolaires sont régulièrement faits. Du soutien peut être mis en œuvre et des études imposées, selon certaines conditions.

La Sportive de la Section Handball est une élève qui pratique le handball, et non un handballeur qui suit des études.

Santé

Il y a un suivi médical régulier : infirmières scolaires, médecin et kinés agréés collaborateurs du HBCQF.

Au niveau de la dépense énergétique, l'élève pourra compter sur une organisation du planning en fonction de la section sportive. Les cours d'EPS seront positionnés en relation avec les entraînements du club et les séances de la section sportive. Le HBCQF s'engage à libérer les minimes ayant entraînement le mercredi pour la participation à l'UNSS et ainsi favoriser l'état de santé des élèves.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mr JACOMIS Frédéric.



DECLARATION DE CANDIDATURE (document n°1)

ELEVE

NOM : Prénoms :

Date de naissance/..... 19..... Taille : Poids :

Etablissement fréquenté cette année (nom et adresse)

.....

- Qualité demandée : DEMI-PENSIONNAIRE (Tout sauf Mercredi) DP4
 DEMI-PENSIONNAIRE (Tous les jours) DP5*
 EXTERNE

*La DP5 est fortement recommandée pour les élèves de la Section Sportive.

RESPONSABLE LEGAL

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Profession :

Lien avec l'élève : PERE MERE TUTEUR AUTRE (préciser) :

SITUATION SPORTIVE

Club actuel :

Club souhaité pour la saison prochaine :

Postes : arrière droit, arrière gauche, demi-centre, ailier droit, ailier gauche, pivot, gardien de but.

Droitier ou gaucher :

Niveau d'évolution : Départemental, Régional, (Autre préciser)

Stages réalisés :

Autres sports pratiqués :

A le

Signature de l'élève

Signature du responsable



**Section Sportive
Quint-Fonsegrives Handball**

FICHE D'APPRECIATIONS SCOLAIRES (document n°2)

Faisant apparaître nettement le comportement relationnel et social, le désir de réussir qui anime le jeune ainsi que tout élément permettant le meilleur éclairage possible de sa personnalité.

NOM : PRENOM :

CLASSE : ETABLISSEMENT :

Appréciations du Professeur d'E.P.S (pour les collégiennes)

M^{me}, M^{elle}, M. :

Appréciations du C.P.E (pour les collégiennes)

M^{me}, M^{elle}, M. :

Appréciations du Professeur Principal ou du Professeur des écoles

M^{me}, M^{elle}, M. :

Synthèse du Chef d'Etablissement

Fait à, le

Cachet et signature du Chef d'Etablissement



**Section Sportive
Quint-Fonsegrives Handball**

Fiche d'évaluation du Joueur (Ne pas remplir)

Nom :
Prénom :
Poste 1 :
Poste 2 :



| A remplir par les professeurs le jour du Test | | POINTS FORTS | POINTS D'AMELIORATION |
|--|-----------------------------|---------------------|------------------------------|
| Attaque | Porteur de balle | | |
| | Non porteur balle | | |
| Repli | | | |
| Défense | Porteur de balle | | |
| | Non porteur de balle | | |
| Montée de balle | | | |
| Ressources | Informationnel | | |
| | Mécanique | | |
| | Energétique | | |
| | Affectif | | |

Commentaires :



Section Sportive Quint-Fonsegrives Handball

Les Etudes et le Sport au Collège Elisabeth Badinter

La construction et le développement de l'individu dépendent d'un équilibre permanent entre activité intellectuelle et activité physique, entre activité individuelle et activité collective.

C'est dans cette perspective que le collège Elisabeth Badinter lance en partenariat le club de Handball une section sportive Handball. Cette section vise le perfectionnement et l'approfondissement d'une pratique sportive, selon les capacités de chaque jeune.

Inscrit dans cette Section Sportive Handball, vous avez le double objectif de mener de pair des études sérieuses et une pratique sportive régulière exigeante.

Les personnels du collège (enseignants, éducation, restauration, entretien, santé, intendance, direction) mettront tout en œuvre pour faciliter votre réalisation personnelle à la fois dans les études et le sport. C'est ainsi que sont aménagés des horaires et des dispositifs particuliers pour les études, les repas et le suivi médical.

Circulaire des sections sportives scolaires du 29/09/2011

« Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale »

« Ce complément de pratique sportive approfondie doit **motiver les élèves** en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection »

« Les sections sportives scolaires permettent **la formation de jeunes sportifs de bon niveau** et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants »

« Elles permettent aux élèves **d'atteindre un bon niveau de pratique** sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau »

« Les élèves inscrits en section sportive scolaire sont incités à adhérer à l'association sportive de l'établissement et à participer aux compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), dans le respect de ses règlements »

« Sous l'autorité du chef d'établissement, la responsabilité de la section sportive scolaire est confiée à un enseignant d'EPS ou à un membre volontaire de l'équipe éducative de l'établissement reconnu compétent, de façon à garantir le bon fonctionnement du dispositif »

« L'enseignant responsable coordonne une équipe pluridisciplinaire d'enseignants volontaires »

« Le temps de pratique dans le cadre de la section sportive scolaire doit être intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne peut en aucun cas se substituer aux horaires obligatoires d'EPS »

« La collaboration avec les personnels de l'éducation nationale doit permettre **un suivi attentif et prévenir tout risque excessif de fatigue ou de blessure** »

« Un partenariat avec la fédération française du sport pratiqué, ses instances déconcentrées ou encore un club local est indispensable. »

« Ainsi, l'équilibre entre le temps de pratique sportive, le temps consacré à l'étude des autres disciplines et les temps de repos doit être une priorité ... ».

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mr JACOMIS Frédéric.



S'Inscrire dans la Section Sportive c'est :

- **Venir au collège pour y faire des études et en accepter le règlement intérieur.**
- **Témoigner d'une réelle volonté de s'affirmer à la fois dans les études et le sport.** L'Importance du double projet dans la réalisation de l'élève.
- **Respecter les règles de fonctionnement de la collectivité.** Etre membre d'une section sportive n'induit aucun droit particulier, aucun traitement préférentiel. Cela suppose le respect des horaires et de l'organisation qui régissent la vie collège (cours, self, internat, contrat de vie scolaire...).
- **Avoir un comportement irréprochable à l'intérieur comme à l'extérieur du Collège.** Appartenir à une section sportive c'est, de fait, représenter la section, le sport pratiqué et, au delà, le Collège Elisabeth Badinter.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mr JACOMIS Frédéric.

@ : fredjacomis@orange.fr

✂-----

A découper et à joindre au dossier de candidature, signé de l'élève et de son responsable légal

ENGAGEMENT DE L'ELEVE - Section sportive HANDBALL (document n° 3)

Je m'engage à suivre assidûment les enseignements de la section et à participer aux entraînements et compétitions de l'équipe sportive à laquelle j'appartiens. Lorsque je suis blessé, je m'engage à le signaler et à me soigner.

Je m'engage en outre à être ponctuel, assidu et attentif en classe, à faire régulièrement le travail demandé par les professeurs et à respecter les délais impartis.

Je m'engage aussi à être irréprochable dans mon comportement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du collège.

Si ces engagements n'étaient pas tenus, le contrat moral me liant au collège Elisabeth Badinter serait rompu. Le Collège se réserverait alors le droit de sanctionner des comportements contrevenant à l'esprit sportif. Outre les sanctions prévues par le règlement intérieur, le collège pourrait être conduit à prononcer ma suspension temporaire ou définitive de toute pratique sportive (entraînement et compétition).

NOM : PRENOM :

Lu et accepté
Signature de Responsable légal,

Date:
Signature de l'élève,



**Section Sportive
Quint-Fonsegrives Handball**

Certificat Médical de non contre-indication

(document n° 5)

Un électrocardiogramme de contrôle est obligatoire pour l'entrée en section sportive.

Je soussigné, Docteur.....

certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Prénom :

et qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du handball dans le cadre de la section sportive scolaire et dans le cadre du handball en compétition

Date :

Signature du médecin :